

Viens bâtir une île d'exceptions.

Venez faire une différence dans une ville moderne, en pleine expansion, qui a à cœur ses citoyens. Un milieu où votre créativité contribue à la réalisation de grands projets stimulants favorisant le mieux-être des Lavallois. En plus de vous offrir des possibilités de carrière, vous ferez partie d'une grande organisation publique à dimension humaine.

Pour le Bureau des transactions et des investissements immobiliers (BTII), Ville de Laval est à la recherche d'un/une :

ÉVALUATEUR(TRICE) – DIVISION AFFAIRES IMMOBILIÈRES

POSTE PERMANENT

Les défis qui vous attendent :

Sous l'autorité du supérieur immédiat, le titulaire exerce, en tant qu'évaluateur agréé, selon les normes de pratique définies par l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec. À cet effet, le titulaire effectue tout mandat d'évaluation ou expertise d'évaluation, négocie tout dossier d'évaluation avec le contribuable ou son représentant, rédige tout rapport d'évaluation, de justification, études, normes, procédures, devis de projets et tests de simulation, et agit comme témoin-expert devant les tribunaux. Au besoin, le titulaire vérifie et contrôle les données utiles à la définition de son mandat, participe à des comités consultatifs multidisciplinaires, conseille et/ou forme le personnel dans le cadre de ses attributions.

Plus précisément, vous :

- Effectuerez, complétez et vérifierez toutes les démarches nécessaires à l'évaluation de la valeur marchande d'un immeuble ;
- Étudierez et analyserez les tendances du marché local et la situation des immeubles à évaluer ;
- Exercerez une supervision technique et professionnelle : donnerez des avis et expliquerez à vos collègues de travail les méthodes et les procédures, l'application de certaines directives ou politiques ;
- Négocierez tout dossier d'évaluation avec le contribuable ou son représentant et au besoin, ferez toute recommandation utile aux autorités municipales dans le respect des principes et des normes d'évaluation ;
- Rédigerez tout rapport d'évaluation et de justification selon la procédure établie et notamment dans toute cause d'action en dommages et intérêts et agirez comme témoin-expert devant les tribunaux ;
- Analyserez les décisions des tribunaux et mesurerez l'incidence des résultats quant aux principes d'évaluation impliqués, aux valeurs et aux indemnités imposées au fardeau de la municipalité et ferez toute recommandation utile quant à leur application ou de l'opportunité d'aller en appel d'une décision ;
- Étudierez les grandes tendances socio-politico-économiques et formulerez toute projection aux fins de prévisions budgétaires ou d'estimations préliminaires.

Exigences du poste :

- Membre en règle de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec ;
- Baccalauréat en administration ou équivalent ;
- Six (6) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'expertise immobilière ;
- Posséder des connaissances du milieu municipal et des procédures s'y rattachant ;
- Posséder des connaissances dans les lois et réglementations en vigueur : Loi sur l'expropriation, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et autres lois connexes ;
- Posséder de l'expérience comme témoin expert au Tribunal administratif du Québec pour des dossiers d'expropriation et de litiges est considéré comme un atout.

Voici ce que nous vous offrons :

- Un poste permanent ;
- Salaire : 90 008,13\$ à 118 395,77\$ / année selon l'expérience ;
- Un horaire de travail de 33,75 heures par semaine, permettant de concilier travail et vie personnelle ;
- Une gamme complète d'avantages sociaux ;
- Un lieu de travail facilement accessible et un stationnement gratuit ;
- Un milieu de travail stimulant ;
- Le remboursement de votre cotisation à l'Ordre des Évaluateurs agréés du Québec ;
- Le remboursement des frais reliés au programme de formation continue ;
- Un champ d'exercice professionnel diversifié offrant la possibilité de réaliser divers types de mandats.

La Ville de Laval se transforme sans précédent et avec sa vision « Urbaine de nature – Laval 2035 », elle positionne le citoyen au cœur de son engagement.

Vous avez à coeur les citoyens corporatifs et leur projet d'investissement?

« Viens bâtir une île d'exceptions »

Postulez en vous rendant au www.emplois.laval.ca

La Ville de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Pour ces dernières, ne pas hésiter à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invité à un processus de sélection.

